

LYCEE GASPARD MONGE

119 Avenue Marius Berroir

73000 CHAMBERY

☎ 04 57 08 53 09

📧 vac.monge@ac-grenoble.fr

**ANNEXE A LA LETTRE D'ENGAGEMENT
NOTICE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS DESTINEE A
LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

Dispositif : INGE PLUS

EPLÉ Réalisateur 2ème Degré :

Circonscription 1er Degré :

Nom de naissance :
Nom d'usage :
Prénom :
Date de naissance : Lieu et Pays de naissance :
Situation de famille :
N° Sécurité Sociale :	/ / / / / / / / clé / /
Nationalité :
Adresse complète :
Code postal et ville :
Téléphone : Courrier électronique :

Merci de cocher la case qui vous concerne :

Code paie 3 :

Code paie 5 :

Personnel titulaire de la fonction publique

Oui (indiquez votre profession ci-dessous)

.....

Personnel stagiaire de la fonction publique

Oui (indiquez votre profession ci-dessous)

.....

Personnel contractuel de la fonction publique

- d'Etat
- Territoriale
- Hospitalière

(indiquez votre profession ci-dessous)

.....

Personnel hors fonction publique

- Actif
- Autre (préciser) :

.....

Pièces à joindre obligatoirement :

- RIB/IBAN
- Copie CNI ou passeport
- Copie carte vitale
- Copie du dernier bulletin de salaire permettant de définir votre plan de paie (les montants peuvent être occultés)
- Autorisation de cumul d'activité validée

TOUTES LES RUBRIQUES DOIVENT ETRE RENSEIGNEES

LYCEE POLYVALENT MONGE
Gestion des Dispositifs Académiques
119 Avenue Marius Berroir
73000 CHAMBERY
Tél : 04 57 08 53 09
Mèl : vac.monge@ac-grenoble.fr

LETTRE D'ENGAGEMENT POUR VACATION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF :

INGEPLUS

[] *Premier Degré* [] *Second Degré*

Vu la délibération du conseil d'administration de l'établissement réalisateur du 25/06/2020 fixant le volume de vacations allouées au dispositif INGEPLUS

Vu la délibération du conseil d'administration du lycée Monge n° 08 du 25/06/2020 autorisant l'embauche d'intervenant dans le cadre du dispositif INGEPLUS

ENTRE

LPO Monge, M. François VICHET, Proviseur

ET

Monsieur, Madame, domicilié(e)
Qualification :
Dénommé(e) cocontractant, il est convenu ce qui suit :

Article 1

Le cocontractant est employé pour assurer.....

Article 2

Cette prestation se déroulera pendant la période 20 / 20 , et sera financée par la subvention du dispositif *INGEPLUS*.
Le présent engagement prend fin à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, sans préavis et sans indemnité.

Article 3

La prestation se déroulera du*au*

Article 4

La rémunération du cocontractant est établie sur la base d'un taux unitaire de vacation horaire brute définie par le décret 2012-871 du 11 juillet 2012.

Taux horaire brut retenu : **54.88 €**
Nombre de vacations prévues :

Article 5

Les rémunérations seront versées par le lycée Monge de Chambéry au vu d'un état de services établi et certifié par le Chef d'établissement réalisateur.

Fait à , le

Le cocontractant,.....
(avec signature)

Le Chef d'établissement réalisateur,
(avec signature)

Le Chef d'établissement du LPO MONGE, *employeur*